

Ardrox 9 D 1 AEROSOL

Version: 1.8 10.06.2008

Date d'impression 11.06.2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Français

Informations sur le produitDésignation commerciale Ardrox 9 D 1 AEROSOL
Code 200508**Utilisation recommandée:**
Révélateur.Société: CHEMETALL
51 rue Pierre
92588 Clichy CedexOrganisation responsable: Traitements de Surface s.a.s.
Personne de contact:
Téléphone: +33.(0)1.47.15.38.00
Téléfax: +33.(0)1.47.37.46.60Product safety:
Téléphone: +49(0)6971652832
Adresse e-mail: msds.de@chemetall.comNuméro de téléphone
d'appel d'urgence: INRS +33.(0)1.45.42.59.59**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Indications de risque pour l'homme et l'environnement****Classification:**

Extrêmement inflammable R12 Extrêmement inflammable.

Irritant R36 Irritant pour les yeux.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Caractérisation chimique:**

Mélange de solvants organiques.

Composants dangereux**Propane-2-ol** 25,00 - 50,00 %**No.-CAS:** 67-63-0 **No.-EINECS:** 200-661-7**Classification:** F; R11 Xi; R36 R67

Ardrox 9 D 1 AEROSOL

Version: 1.8 10.06.2008

Date d'impression 11.06.2008

Propane 10,00 - 25,00 %**No.-CAS:** 74-98-6 **No.-EINECS:** 200-827-9**Classification:** F+; R12**Butane** 10,00 - 25,00 %**No.-CAS:** 106-97-8 **No.-EINECS:** 203-448-7**Classification:** F+; R12**4. PREMIERS SECOURS****Contact avec les yeux:**

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ingestion:

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif). Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:**

Peut dégager des gaz toxiques lors du chauffage ou en cas d'incendie. Monoxyde de carbone

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre sèche, Mousse résistant à l'alcool, Eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Information supplémentaire:

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**Précautions individuelles:**

Porter un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser une protection respiratoire lors d'une exposition aux vapeurs.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de nettoyage:

Absorber avec un agglomérant pour liquides (sable, kieselgur, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Assurer une ventilation adéquate.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation****Précautions pour la manipulation sans danger:**

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ventilation au

Ardrox 9 D 1 AEROSOL

Version: 1.8 10.06.2008

Date d'impression 11.06.2008

niveau du sol nécessaire.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger d'une exposition directe au soleil. Suivre les réglementations pour le stockage de conteneurs sous pression.

Stabilité au stockage:

Température de stockage:

< 50 °C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Propane-2-ol 67-63-0

	Valeur	Mise à jour	Base
VLE	400,00 ppm 980,00 mg/m3 Indicative limit (VL)	06 2006	INRS (FR)

Butane 106-97-8

	Valeur	Mise à jour	Base
VME	800,00 ppm 1.900,00 mg/m3 Indicative limit (VL)	06 2006	INRS (FR)

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. appareil respiratoire avec filtre a

Protection des mains:

Conseils généraux: Gants en néoprène, Gants en caoutchouc, Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Mesures d'hygiène:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas respirer les aérosols.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme: aérosol
Couleur: blanc cassé
3 / 6

Ardrox 9 D 1 AEROSOL

Version: 1.8 10.06.2008

Date d'impression 11.06.2008

Odeur:	caractéristique
Point/intervalle d'ébullition:	> 80 °C Propan-2-ol
Point d'éclair:	11 °C Propan-2-ol
Point d'éclair:	-60 °C Butane
Densité:	0,90 g/cm ³ à 20 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières à éviter:

Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Réactions dangereuses:

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Irritation de la peau:

Peut provoquer des irritations.

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

Autres Informations toxicologiques:

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges., Des maux de tête, des nausées et peut-être une perte de connaissance peuvent apparaître, après une inhalation prolongée de vapeurs concentrées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité):

Biodégradabilité:

Remarques: donnée non disponible

Information supplémentaire:

pollue faiblement l'eau Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Ardrox 9 D 1 AEROSOL

Version: 1.8 10.06.2008

Date d'impression 11.06.2008

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code d'élimination des déchets:

160504 gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés:

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation : ADR

UN/ID No.: 1950

Nom d'expédition: AÉROSOLS

Classe: 2

Étq Transp: 2.1

Réglementation : RID

UN/ID No.: 1950

Nom d'expédition: AÉROSOLS

Classe: 2

Étq Transp: 2.1

Réglementation : IMDG

UN/ID No.: 1950

Nom d'expédition: AEROSOLS

Classe: 2.1

No EMS: F-D S-U

Réglementation : IATA_C

UN/ID No.: 1950

Nom d'expédition: AEROSOLS,FLAMMABLE

Classe: 2.1

Réglementation : IATA_P

UN/ID No.: 1950

Nom d'expédition: AEROSOLS,FLAMMABLE

Classe: 2.1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:



Irritant



Extrêmement inflammable

Ardrox 9 D 1 AEROSOL

Version: 1.8 10.06.2008

Date d'impression 11.06.2008

Phrase(s) R:	R12 R36 R67	Extrêmement inflammable. Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrase(s) S:	S16 S23 S24/25 S33 S51	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales:

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

Même après usage, ne pas ouvrir avec force ni brûler.

Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Conserver hors de la portée des enfants.

Législation nationale**Classe de contamination de l'eau (Allemagne):**

WGK 1 : pollue faiblement l'eau

VVWS A4

Autres réglementations :

Surveillance médicale spéciale : code du travail : Article R 241-50 et Arrêté du 11/07/77

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail:

Tableau N°84 – Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

16. AUTRES DONNÉES**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3**

R11 Facilement inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.